



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Finances

Question écrite n° 41137

Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud demande à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui préciser si les contrats d'abonnement que les collectivités locales ou leurs établissements publics souscrivent couramment auprès des services publics industriels et commerciaux concernent pour assurer leur fourniture en eau ou en électricité sont soumis au délai de mandatement de quarante-cinq jours qu'appliquent les collectivités pour le paiement de leurs dépenses ou qu'ils sont au contraire soumis à des délais de paiement généralement plus courts définis par des règles propres à chaque type de contrat souscrit.

Données clés

Auteur : [M. Beauchaud Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41137

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3769